

## LE VIEUX PONT DE POLLEUR

Le vieux pont de Polleur (fig. 115), continuant le chemin n° 6 de l'atlas des chemins vicinaux, a été classé le 24 juillet 1936 par la Commission Royale des Monuments et des Sites. L'ouvrage enjambe la Hoëgne (anciennement le Poleur), petite rivière fagnarde affluent de la Vesdre, au centre du village de Polleur, commune de Theux dans la province de Liège (fig. 113).

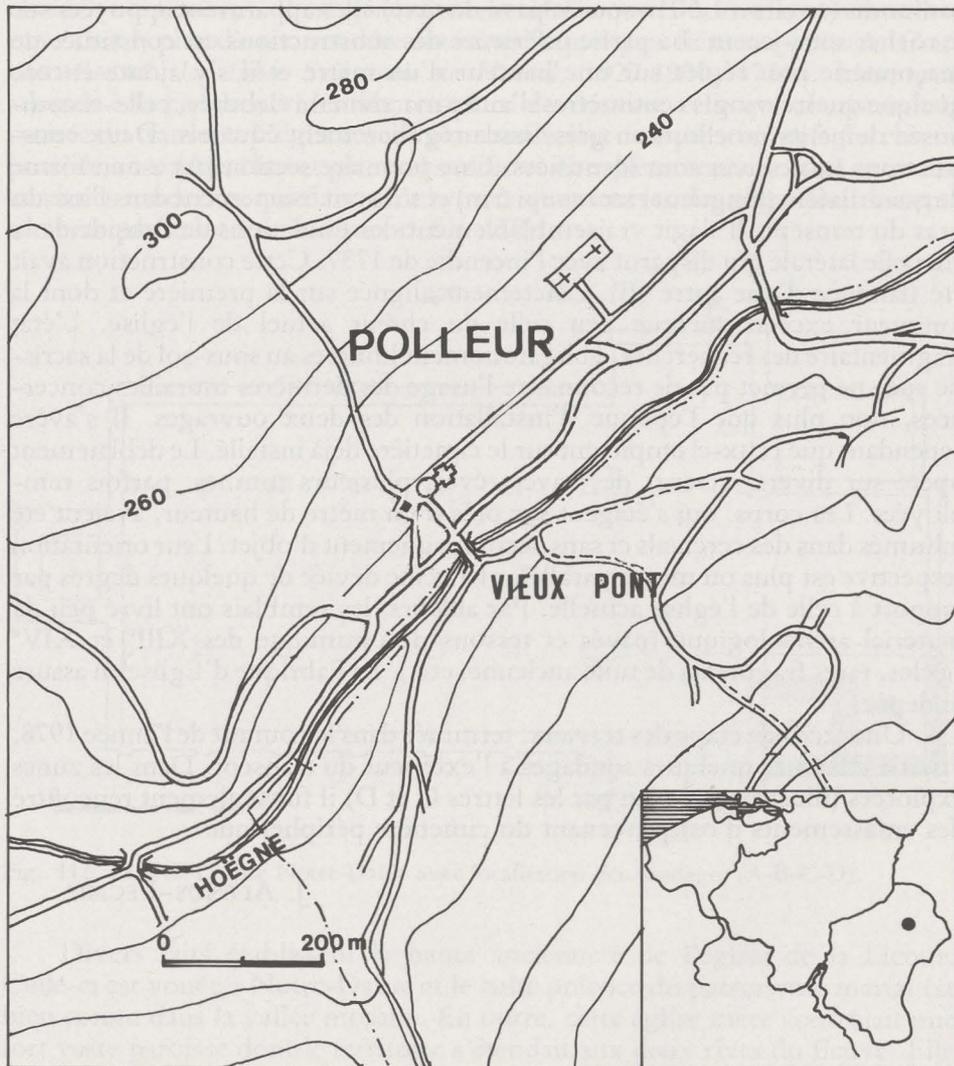


Fig. 113. Carte de situation.

Ce petit pont rustique, en léger dos d'âne, de 13 m de longueur et 4,80 m de largeur hors parapet, construit en pierres du pays, comprend deux arches égales en anse de panier avec piedroits. La pile centrale comporte un avant-bec et un arrière-bec en pointe surmontés d'un pilastre. La pierre de couronnement du pilastre amont porte le millésime 1767. Il ne s'agit pas de la date de construction du pont, qui nous est inconnue, mais de travaux importants de réfection effectués à cette époque. Ces travaux sont également attestés par les archives de la ville de Theux et bien visibles à l'examen des maçonneries présentant plusieurs phases de construction.

La stabilité du pont étant gravement compromise, les travaux de restauration ont été décidés en 1968. Le projet, confié aux architectes A. et L. Pirnay, a été approuvé en 1976 et les travaux ont débuté le 7 août 1978. Le 31 du même mois, la pelle mécanique, occupée à draguer le lit de la rivière, accroche et détruit en partie une structure en poutres de chêne assemblées ainsi qu'un empierrement en gros galets à 1 m de profondeur dans les graviers du cours d'eau sous l'arche sud du pont.

L'hypothèse d'un gué romain pouvait être retenue au vu des vestiges visibles. Les historiens régionaux ont en effet depuis longtemps situé Polleur sur l'itinéraire d'une voie romaine allant de Tongrès à Trèves (J. S. RENIER, *B.S.V.A.H.*, I., 1898, 28-29).

Nous devons à l'obligeance de l'entrepreneur des travaux M. J. Coumont d'avoir pu effectuer une fouille de sauvetage le 2 septembre et ensuite le 14 septembre avec l'aide de M<sup>elles</sup> M.-H. Corbiau et M.-P. Magnée ainsi que M. P. Bertholet que nous tenons à remercier.

L'ensemble de la structure mise au jour affecte une forme trapézoïdale (fig. 114) dont la grande base mesure 6,45 m, la petite base, 5,85 m et la hauteur, 5,09 m. Elle est composée d'un assemblage plus ou moins orthogonal de trois poutres posées dans le sens du courant et quatre en travers; elles sont réalisées aux dépens de troncs de chêne grossièrement équarris; les sections varient de 26 × 27 cm à 15 × 15 cm; le bois est en excellent état de conservation. Les assemblages sont réalisés à mi-bois avec fixation par chevilles en chêne et clous forgés. Dix clous ont été récupérés; ils sont à tête rectangulaire et pointe barbelée. Leur longueur varie entre 15 et 26 cm, leur poids, entre 500 et 800 g.

Une des poutres en place (fig. 114, A) est ancrée dans le sol par deux pilots cylindriques de 8 cm de diamètre encastrés dans des mortaises percées de section carrée; on y observe également une mortaise borgne verticale et rectangulaire. Ces dispositifs se retrouvent sur une des poutres arrachées.

Un ancrage métallique (L: 51 cm, l: 6 cm, E: 1,5 cm) cloué sur la traverse (fig. 114, B) est scellé au plomb dans un moellon de fondation de la culée sud (fig. 115).

Un perré, constitué de gros galets de rivière dont certains de 30 à 40 cm de diamètre, posés de chant, est exécuté en remplissage des quadrillages formés par la charpente (fig. 116).

Il résulte de ces observations que l'hypothèse d'un gué doit être rejetée mais qu'il s'agit en fait d'un radier, ouvrage destiné à éviter les affouillements

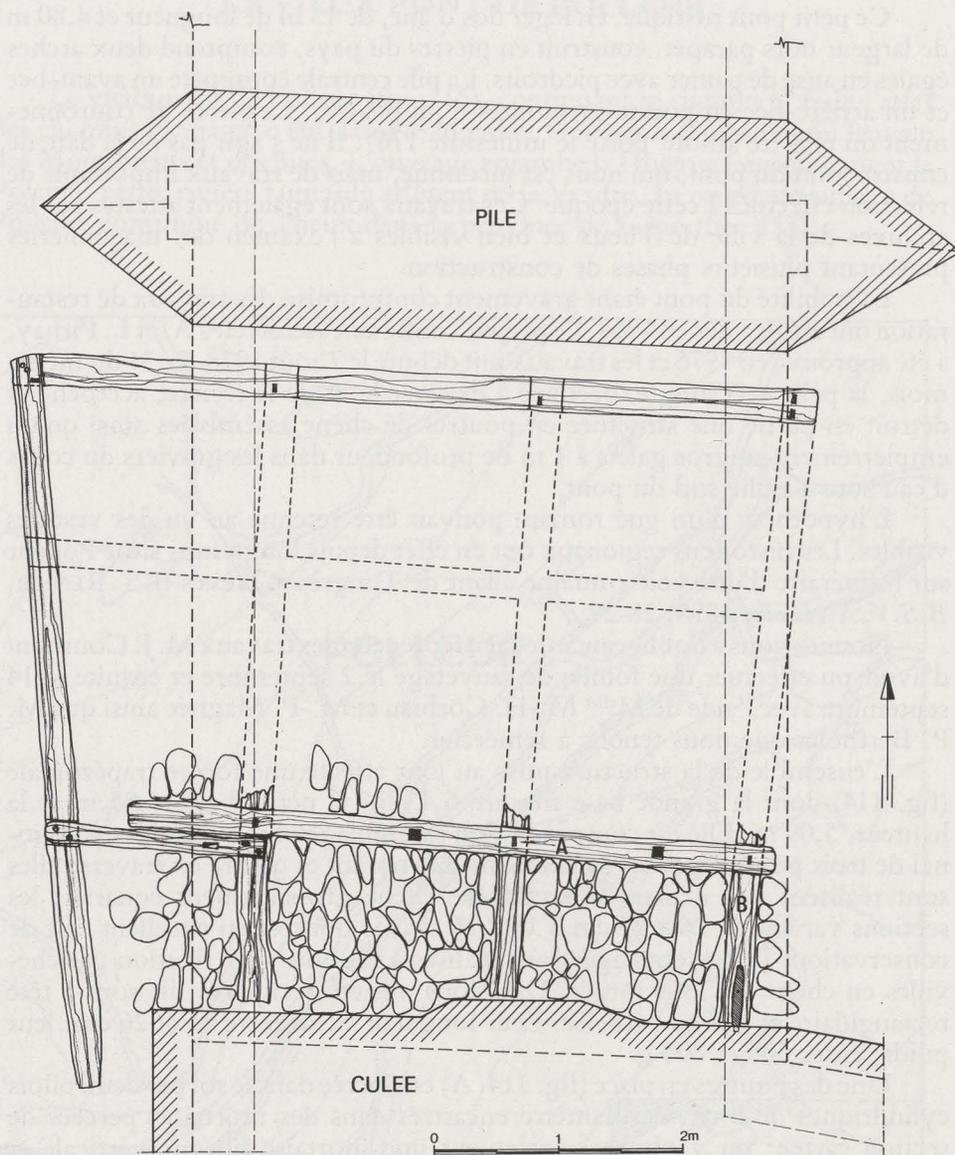


Fig. 114. Plan du radier.

par l'action des eaux en terrain meuble. La travée nord en est dépourvue car le bon sol est nettement moins profond (fig. 115).

Nous avons également observé dans la coupe des graviers au-dessus du radier, une stratigraphie correspondant à trois lits successifs de la rivière marqués par des précipitations d'oxyde de fer dans les sédiments fins.

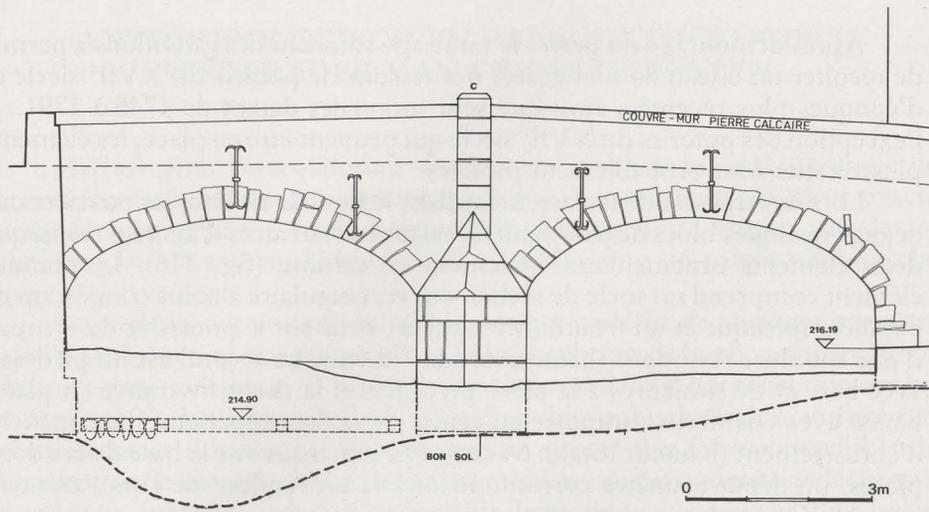


Fig. 115. Elévation amont.

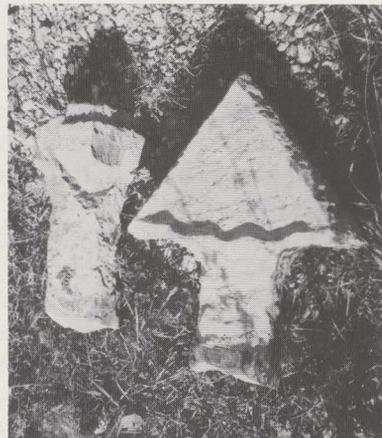
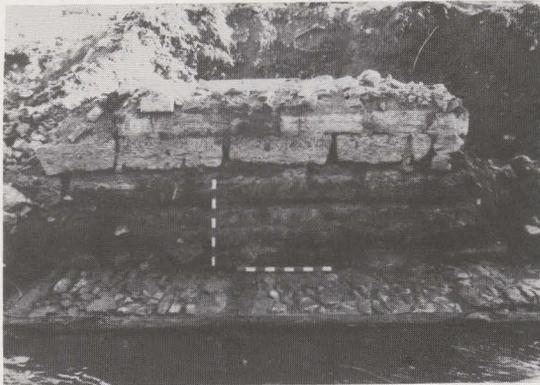


Fig. 116. Le vieux pont de Polleur, perré et éléments ornementaux.

Après démontage du perré, le tamisage sous eau des gravillons a permis de récolter un ciseau de menuisier, des tessons de poterie du XVII<sup>e</sup> siècle et d'époques plus récentes, ainsi que sept monnaies datant de 1745 à 1791. A l'exception des poteries du XVII<sup>e</sup> siècle qui peuvent être en place, les éléments plus récents sont probablement infiltrés.

Lors des travaux de terrassement dans le lit de la rivière, les ouvriers ont dégagé quelques blocs de parement en calcaire avec traces d'ancrage, ainsi que deux éléments ornamentaux également en calcaire (fig. 116). Le premier élément comprend un socle de scellement rectangulaire à coins coupés, un dé parallépipédique et un fronton triangulaire orné sur le pourtour du tympan d'une moulure festonnée (hauteur totale: 72 cm). Le second est un piédestal avec base et dé similaires à la pièce précédente; la corniche traitée en plate-bande avec chanfrein comporte au centre de la face supérieure une encoche d'encastrement (hauteur totale: 64 cm). On remarque sur la base de ces deux pièces, un dépôt brunâtre correspondant à la profondeur de l'encastrement primitif. On peut supposer que ces deux motifs étaient dressés sur les pierres de couronnement des pilastres (fig. 115, c), pourvues chacune d'un trou de dimensions sensiblement similaires aux socles. On y trouve actuellement un Christ et une Vierge en fonte.

Les éléments recueillis par la fouille ne permettent pas de situer avec certitude l'époque de construction du radier. Il est contemporain soit d'un ancien pont dont l'existence est certaine, soit du pont actuel.

J. et P. LAUSBERG-MINY, L. PIRNAY